

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Henri Wallon - BTS - Services - Services informatiques aux organisations

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Henri Wallon - BTS - Services - Services informatiques aux organisations	Jury par défaut	Autres candidats	16	368	57	67	27	52
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	19	92	50	64	27	52

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences pour suivre les évolutions des technologies et des usages informatiques, en français et en anglais

Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour le travail en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les contenus et organisations des enseignements sont disponibles sous le lien suivant (il s'agit du référentiel du BTS rénové, valable à la rentrée 2020-2021):

https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_ServicesInformatiquesOrganisations.pdf

Plus d'informations sur le site du BTS SIO du lycée: <https://bts.supwallon.fr/les-bts/bts-sio>

J'ai bien noté que le choix d'une LV2 m'engage pour une année complète. Il n'y a pas de période d'essai.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En dépit d'une attractivité constante de la formation auprès des bacheliers, le nombre de vœux confirmés a fortement régressé sur cette session (-42%)

La commission a noté des **incohérences quelquefois importantes entre les appréciations des bulletins et les avis de poursuite d'études**. Incohérence également notée entre les avis de poursuite d'études et l'absentéisme mesuré en Terminale, lorsque celui-ci apparaît. Souvent le projet de formation est insuffisamment détaillé, se résumant parfois à une seule phrase, ce qui rend la motivation des candidats peu lisibles.

Néanmoins, en dépit de ces difficultés, la totalité des candidatures a pu être examinée et un classement des candidatures produit.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission recommande aux candidats aux sections STS de **bien se renseigner au préalable sur les formations demandées**, en se rendant aux salons, forums, portes ouvertes afin que leurs attentes ne soient pas en décalage avec les attendus des BTS. De trop nombreuses candidatures n'ont qu'une connaissance sommaire voire inexistante des contenus et exigences du BTS

La commission a été **sensible aux dossiers** qui, sans être académiquement excellents, ont révélé **des candidats travailleurs, assidus et s'investissant dans leurs études**. A contrario, les dossiers d'élèves montrant un absentéisme chronique et injustifié, des problèmes d'investissement récurrent ou des remarques sur le comportement ont été systématiquement écartés. La commission rappelle qu'une maîtrise minimale des savoir-être est nécessaire, quelles que soient les études visées.

La commission insiste sur la nécessité de rédiger une **lettre de motivation vraiment personnelle**, permettant au candidat de mettre en valeur ses compétences, y compris celles qui ne relèvent pas directement des critères académiques (investissement associatif...). Cette lettre de motivation doit être personnelle. Là encore, il est à regretter que des candidats aient recours à des artifices (ChatGPT) pour s'acquitter de cette tâche.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bon niveau de culture générale	Notes en Français, Philosophie, Histoire Géo, Mathématiques pour les bacs généraux; notes des matières professionnelles pour les bacs professionnels	Moyenne des notes des bulletins de Première et Terminale ; résultats des épreuves anticipées de Français	Essentiel
	Bon niveau en langues vivantes	Notes des LVA, LVB, éventuellement LVC	Moyenne des notes des bulletins de Première et Terminale en LV	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des professeurs	Champ "Méthode de travail" de la Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication dans la formation	Niveau d'investissement; autonomie dans le travail; assiduité en cours	Appréciations des professeurs dans les bulletins de Première et de Terminale; avis sur la capacité à réussir, à s'investir, à être autonome; maîtrise des savoir-être professionnels	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé et explicite	Motivation, connaissance des exigences de la formation et de ses contenus, capacité à se projeter dans un métier ou dans une filière d'étude	Projet de formation motivé et explicite	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Engagement associatif; engagement au sein des instances scolaires (CVL, CA...)	Champ "engagement citoyen" de la Fiche Avenir, rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Signature :
Geoffroy FONTAINE,
Proviseur de l'établissement Lycée Henri Wallon